



FÉDÉRATION FRANÇAISE de BOWLING et de SPORT de QUILLES

Comité Départemental du Var

Association loi 1901 - Inscrite au J.O. du 7 février 1996 sous le n° 1511

SIRET : 423 919 919 Préfecture W832010177



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DU VAR 2022

TOURNOI à CATEGORIES

Au bowling de Bandol

Du 4 Mars au 6 Mars 2022

Le Comité Départemental Bowling et Sport de
Quilles du Var organise

Le Championnat départemental du Var 2022

Responsable de l'organisation:

Monsieur MOTYL Serge

06 51 20 13 43

motyljs@free.fr

CATEGORIES :

- Dames : Catégorie Elite = 168 et plus
Catégorie Excellence = de 160 à 167
Catégorie Honneur = jusqu'à 159
- Hommes : Catégorie Elite = 190 et plus
Catégorie Excellence = de 175 à 189
Catégorie Honneur = jusqu'à 174

Pas au listing = Excellence

Ce tournoi reçoit une homologation "tournoi". Il est ouvert aux **joueuses et joueurs licenciés dans le Var** en règle avec la FFBSQ.

Les participants devront se conformer au règlement sportif de la fédération.

Le listing de référence pour la détermination des catégories est celui en cours de validité en **Janvier 2022**.

ELIMINATOIRES :

Chaque participant effectuera 8 lignes éliminatoires en 2 séries de 4 lignes consécutives.

Un décalage impair de pistes vers la droite s'effectuera après la première série à l'intérieur des pistes utilisées.

En cas d'égalité, la meilleure dernière ligne départagera les ex-æquo.

FINALES :

Les meilleurs joueurs/joueuses dans chaque catégorie à l'issue des éliminatoires seront retenus pour une finale sur 6 lignes.

Le classement par catégorie sera effectué sur le total des quilles abattues lors de l'ensemble du tournoi (14 lignes).

Le quota des qualifiés(es) en finale sera proportionnel au nombre d'inscrits par catégorie avec un minimum de 3 par catégorie et un maximum de 32 pour les 6 catégories.

Le titre de champion du Var sera attribué au 1^{er} de Chaque catégorie La récompense en sera le remboursement de son inscription

HORAIRES ELIMINATOIRES :

1 ^{er} tour :	Judi 03/03/2022 à 18 h 30 (Tour supplémentaire)
2 ^{ème} tour :	Vendredi 04/03/2022 à 14 h 00
3 ^{ème} tour :	Samedi 05/03/2022 à 09 h 00

HORAIRES FINALES : dimanche 06/03/2022

09 h 30 : 2 x 3 lignes pour **16** joueurs (ses) :
5 dames Honneur - **11** hommes Honneur

Reconditionnement

12 h 00 : 2 x 3 lignes pour **16** joueurs (ses) :
3 dames Elite – **3** dames Excellence – **3** hommes Elite - **7** hommes Excellence

14 h 30 : remise des prix

INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS :

Les INSCRIPTIONS se feront par l'intermédiaires des CLUBS au plus tard le : 1 Mars 2022

Les inscriptions du samedi sont réservées, en priorité, aux licenciés dont le siège social du club est à plus de 40 km.

Le montant des engagements fixé à **45 € par joueur/joueuse** (comprenant les frais d'engagement et les lignes éliminatoires et les finales) sera facturé aux clubs par le trésorier.

RECOMPENSES PAR CATEGORIE

- 1^{er} joueur : 1 trophée
- 2^{ème} joueur : 1 trophée
- 3^{ème} joueur : 1 trophée

Chaque vainqueur par catégorie se verra rembourser de son inscription

Le **TROPHEE DU VAR** sera remis au club vainqueur aux points (*voir le tableau d'attribution des points en annexe*)

BILAN FINANCIER (base 48 participants)

DESIGNATION	PRIX	NBRE	RECETTES	DEPENSES
Droits d'engagement	45.00 €	48	2 160.00 €	
Frais de parties qualifs	3.40 €	384		1 305.60 €
Frais de parties Finales	3.40 €	192		652.80 €
Frais d'homologation	0.08 €	384		30.72 €
Frais d'arbitrage	45.00 €	4		180.00 €
Frais d'organisation	6.00 €	48		288.00 €
Engagement gratuit Vainqueurs 2020	-45.00 €	6	-270.00 €	
Participation C.D.			567.12 €	
TOTAL			2 457.12 €	2 457.12 €

Annexe au règlement du Championnat du Var 2019

CALCUL DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DU TROPHÉE DEPARTEMENTAL

Points Eliminatoires	HOMMES			DAMES	
	ELITE	EXC	HON	ELITE & EXC	HON
1er	20	20	20	20	20
2	18	18	18	18	18
3	16	16	16	16	16
4	14	14	14	14	14
5	12	12	12	12	12
6	10	10	10	10	10
7	9	9	9	9	9
8	8	8	8	8	8
9	7	7	7	7	7
10	6	6	6	6	6
11	5	5	5	5	5
12	4	4	4	4	4
13	3	3	3	3	3
14	2	2	2	2	2
15	1	1	1	1	1

Points Finale	HOMMES			DAMES	
	ELITE	EXC	HON	ELITE & EXC	HON
Nb Finalistes					
1er	20	20	20	20	20
2	12	12	12	12	12
3	8	8	8	8	8
4	6	6	6	6	6
5	4	4	4	4	4
6	2	2	2	2	2

A l'issue des éliminatoires, un classement par joueur et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er} : 20 Pts – 2^e : 18 Pts – 3^e : 16 Pts – 4^e : 14 Pts – 5^e : 12 Pts

6^e : 10 Pts - 7^e : 9 Pts – 8^e : 8 Pts / 15^e : 1 Pt.

A l'issue des finales, un classement par joueur et par catégorie sera effectué, et un nombre de points attribués suivant le barème ci-dessous :

1^{er} : 20 Pts – 2^{ème} : 12 Pts – 3^{ème} : 8 Pts – 4^{ème} : 6 Pts – 5^{ème} : 4 Pts – 6^{ème} : 2 Pts.

Il sera procédé à la totalisation des points acquis par chaque joueur entre les éliminatoires et la finale.

Le trophée départemental sera attribué au club totalisant le plus grand nombre de points sur les 5 joueurs/joueuses d'un même club qui auront totalisé le + de points.